

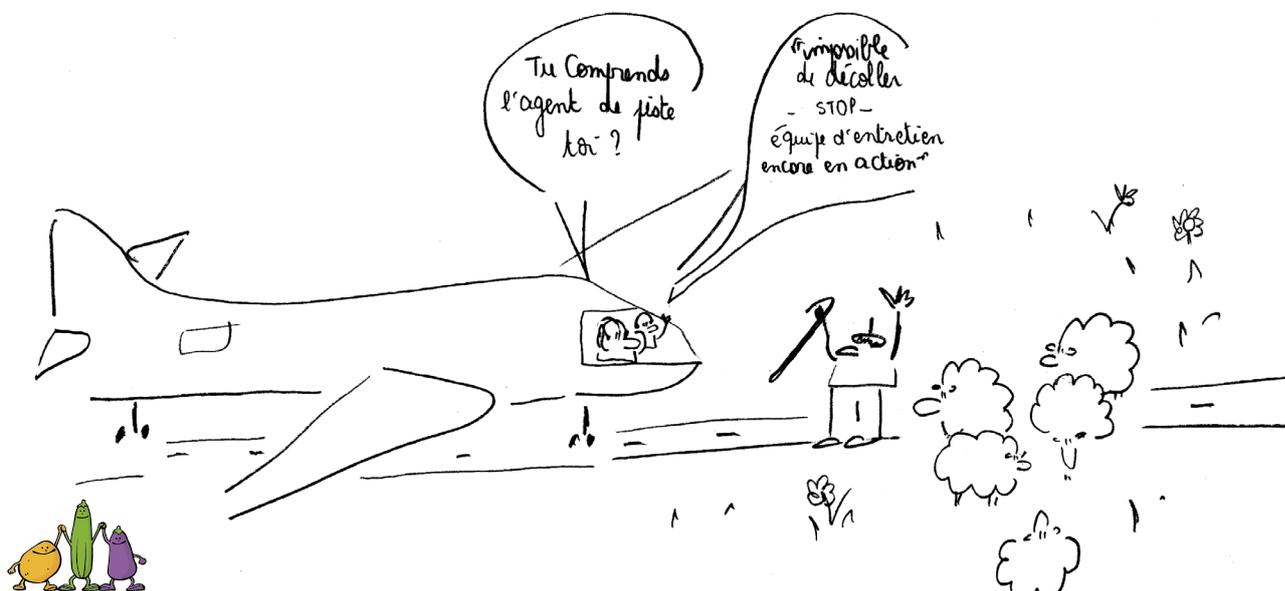
Berger de plaine en Ile-de-France : des opportunités à saisir



En Ile-de-France, le retour des bergers de plaine est attendu tant par des agriculteurs céréaliers que par des gestionnaires d'espaces naturels ou de collectivités. Levier indispensable au développement de systèmes agricoles plus résilients pour les premiers ou solution d'entretien d'espaces et des écosystèmes pour les autres. Ces acteurs sont prêts à mettre à disposition pour le pâturage des lieux au potentiel parfois insoupçonnés et assurément sous-utilisés : parcelles d'exploitations agricoles, parcs d'universités ou châteaux, zones herbacées de campements militaires ou de parcs naturels. Les contrats de pâturage sont oraux ou écrits et impliquent ou non une rémunération du berger ou du propriétaire foncier mais avec des objectifs gagnant-gagnant, divergeant selon la nature et la localisation des surfaces.

Une offre grandissante des céréaliers

Du côté des céréaliers, la demande est grande. « Le plus difficile est de rentrer dans le réseau et de convaincre un premier céréalier. Devant les résultats, les agriculteurs voisins veulent s'y mettre aussi les années suivantes », décrit Olivier dont les 150 brebis pâturent depuis deux ans les terres de Thomas, céréalier à la tête de 300 ha en agriculture biologique en Essonne. Le travail de destruction des intercultures est confié au troupeau, qui pâture également blés, résidus des 6 ha de culture maraichère et luzerne au sein de laquelle ils régulent le développement de plantes indésirables. « L'intervention des moutons serait le levier, à terme, de ma transition vers une agriculture plus respectueuse des sols et vers la construction d'un système plus vertueux » explique Thomas qui ne souhaite pas devenir éleveur pour autant. Au vu des ressources disponibles sur la ferme et des bénéfices apportés par le pâturage, il souhaite idéalement accueillir 800 moutons à demeure toute l'année sur l'exploitation, conduits par 2 à 3 bergers qui géreront ainsi ensemble le déplacement des clôtures et des troupeaux.



Des brebis au service de la gestion d'espaces naturels

“

On soutient une activité économique historiquement présente et qui participe à une production de viande locale et de qualité”

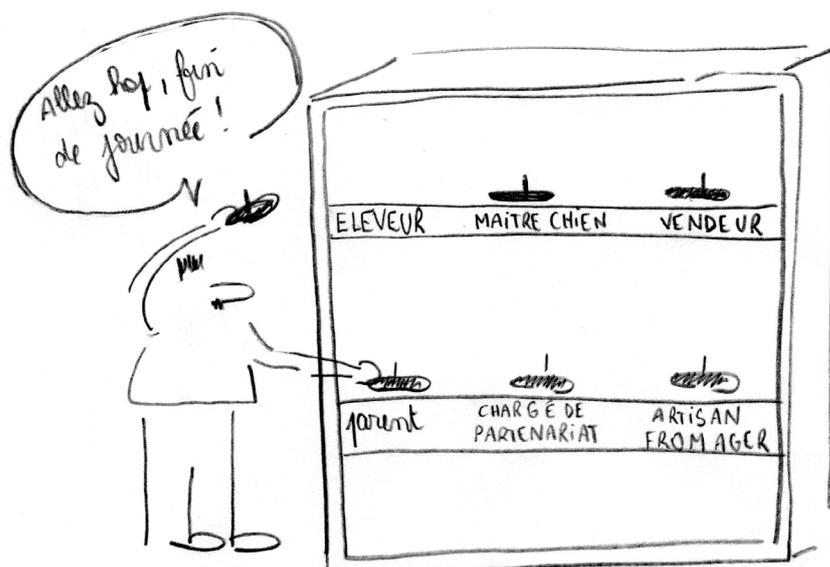
Fabrice,
manager Foncier et
Environnement, GSM

« La forêt de Fontainebleau n'a jamais été aussi boisée qu'elle ne l'est actuellement. Pour autant, sa richesse réside dans la diversité des milieux qui s'y alternent : une mosaïque d'espaces boisés et ouverts qui abritent chacun une faune et une flore spécifique ». Explique le directeur de l'agence de l'ONF pour la région Ile-de-France Est. Ainsi l'Office National des Forêts se tourne vers le pastoralisme pour la conservation et la protection des milieux ouverts. Les fonds du programme Natura 2000 dont elle bénéficie dans ce cadre contribuent à financer la prestation de pâturage d'Alexandre qui entretient ce site exceptionnel avec ses brebis depuis 2015. Le passage du troupeau amende ces sols pauvres, contient le développement d'espèces dominantes et favorise celui de certaines espèces végétales intéressantes.

Enfin les sociétés privées y voient également une opportunité. C'est le cas de GSM, société d'exploitation de carrières en Ile-de-France, dont Fabrice est le manager Foncier et Environnement. « Dans la vallée de la Bassée (77), l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation de carrière prévoit un plan de réaménagement à vocation écologique qui favorise le retour de la biodiversité animale et végétale. Le mode d'entretien des secteurs réaménagés en prairies dans l'emprise des carrières doit donc être en accord avec cet objectif ». L'entreprise a expérimenté ainsi l'accueil d'un troupeau durant plusieurs années en concertation avec Les Champs des Possibles. C'est une alternative plus respectueuse du milieu et moins coûteuse que le broyage mécanique. Elle permet l'accès gratuit à de grandes surfaces d'alimentation pour le troupeau. Le berger sécurise une part de son revenu par la possibilité de souscrire pour ces surfaces un contrat MAEC (mesure agro-environnementale et climatique), une subvention de la PAC (politique agricole commune) qui rémunère les pratiques favorables à la conservation des écosystèmes. « On évite l'entretien pour l'entretien et on soutient une activité économique historiquement présente et qui participe à une production de viande locale et de qualité ».

Devenir berger : un métier qui ne s'improvise pas !

Le berger de plaine est un chef d'exploitation multi-bérets, porteur d'un savoir spécifique pour assurer des missions très diversifiées : de l'agnelage à la transhumance, en passant par la reproduction, la gestion sanitaire du troupeau, le suivi de partenariats fonciers, l'élaboration de plans de pâturage, la commercialisation et la relation client, voire même la transformation.



Empoigner son bâton ne s'improvise pas. De nombreuses formations partout en France proposent des modules d'enseignement sur quelques mois à un an : les certificats de spécialisation en élevage ovin en viande ou lait. Plus ou moins orientées vers la conduite pastorale, elles sont composées d'une alternance de cours théoriques et de stages (pour mettre les mains à la « patte »).

Les profils des apprenants sont très variés, « il s'agit généralement de personnes en reconversion professionnelle ayant eu une carrière antérieure. Nous accueillons aussi bien des élèves sortis de formation en audio-visuel ou géographie que des pharmaciens ou des salariés agricoles », explique le responsable de la formation 'Berger Transhumant' du Domaine du Merle (13).

Quels acteurs franciliens autour de l'élevage ovin et du pastoralisme ?

Les Champs Des Possibles a accompagné 3 bergers de plaine depuis 2013 en Seine et Marne, entre la forêt de Fontainebleau et les bords de Seine, tous installés désormais: Elise, Alexandre et Hervé.



Alexandre



Elise



Hervé

Actuellement, 4 bergers de plaine sont accompagnés via un test d'activité aux Champs des Possibles : Audrey, Cecile, Noé et Olivier



Audrey



Cecile



Noé



Olivier



Les Champs des Possibles, coopérative et couveuse d'activités agricoles et alimentaires, propose un dispositif d'accompagnement de porteurs de projet, via le test d'activité préalable à l'installation. Au sein de la couveuse d'activité, les aspirants éleveurs testent et développent leur projet en grandeur réelle tout en étant accompagnés sur les différentes dimensions du projet par des chargés d'accompagnement et des tuteurs – bergers de plaine expérimentés. Après un test d'activité, la coopérative propose le statut d'entrepreneur salarié associé pour ceux et celles qui souhaitent rester durablement dans la coopérative. Plusieurs éleveurs-bergers exercent actuellement leur activité au sein des Champs des Possibles : un réseau de bergers qui échangent et mutualisent est donc en train de se tisser.

www.leschampsdespossibles.fr



L'association régionale **Abiosol** et les 4 structures qui la composent (le Réseau des AMAP, les Champs des Possibles, Terre de Liens et le Groupement des Agriculteurs Biologiques), proposent un parcours complet d'accompagnement à la création d'activité agricole, depuis l'accueil des porteurs d'idée jusqu'à l'accompagnement post-installation. L'aspirant berger y trouvera de nombreuses propositions d'accompagnement, de formation, de stages, et des ressources pour élaborer son projet.

www.devenirpaysan-idf.org



L'association **Agrof'île**, accompagne les agriculteurs vers l'agroforesterie, et porte le projet de recherche participative POSCIF (Pâturage ovin en Système céréalier en IDF) depuis 2018, afin de produire des savoirs techniques et des références locales sur la valorisation de biomasses agricoles par le pâturage ovin. Parmi les objectifs : explorer les effets du pâturage sur les cultures et les troupeaux et en quantifier les impacts technico-économiques, environnementaux et sociaux.

www.agrofile.fr

L'association des **Bergers d'Ile de France** regroupe plusieurs éleveurs ovins franciliens désireux de promouvoir leurs productions auprès des consommateurs. Ils ont créé pour ce faire la marque et le label « agneau des bergers d'Ile de France »

Contact : bergers.iledefrance@gmail.com



LES CHAMPS DES POSSIBLES

www.leschampsdespossibles.fr

Actions réalisées avec le soutien de :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie